

Décision portant nomination de Mme Marie-Catherine Boisselier aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMS2700 intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative (OMSI)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la note du 13 avril 2010 relative à la nature et les conditions d'exercice de la fonction d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du MNHN ;

Vu la décision n° DEC123229DGDS du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité mixte n°2700 intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative (OMSI) et nommant M. Eric Pasquet en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 26 janvier 2009;

Considérant que Mme Marie-Catherine Boisselier a suivi la formation initiale d'assistant(e) de prévention organisée par la Délégation CNRS Paris-Michel-Ange du 2 au 4 juin 2004 et du 22 au 24 juin 2004 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marie-Catherine Boisselier, CR1, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°2700 intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative (OMSI), à compter du 1^{er} octobre 2013.

Mme Marie-Catherine Boisselier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-Catherine Boisselier est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 1^{er} octobre 2013

Le directeur de l'unité
Eric Pasquet

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du Directeur général du MNHN (ou de son délégué)